

PROJET "TERRITOIRES FLUVIAUX EUROPEENS"

Une nouvelle approche du territoire de la Garonne débordante

Réunion des Maires des communes de Toulouse (31) à Saint-Nicolas-de-la-Grave (82)

COMPTE-RENDU

Date : Lundi 2 avril 2012

Lieu : Mairie de Verdun-sur-Garonne

Objectifs : Rappeler les principales problématiques abordées par le projet, Organiser le forum public et la communication autour de cette manifestation.

Documents joints : feuille d'émargement ; présentations du SMEAG, LINDENIA et MC2 Consultants
note de présentation du GTAL ; proposition de comité de pilotage

1. Présentation du volet technique de la démarche

Par Bernard DAGEN, SMEAG et Hervé BOUSQUET, bureau d'études LINDENIA

Cette approche vise à travailler au **développement durable du fleuve en optimisant « les services rendus » à la société par la Garonne.**

Pour une Garonne en « bonne santé » il faut la gérer « en respectant la dynamique fluviale, les équilibres écologiques et les fonctions naturelles. » comme le préconise le SDAGE Adour-Garonne. Le respect de cette dynamique et de ces équilibres sous-entend de laisser un **espace pour le fleuve que l'on appellera : territoire fluvial.**

La définition de ce territoire fluvial suppose de **concilier les intérêts du fleuve et les enjeux liés au développement socioéconomique du territoire.** Le projet TFE s'appuiera donc sur une **approche à la fois environnementale et socioéconomique, et mobilisera des données techniques et les perceptions des acteurs locaux.**

L'approche technique sera fondée sur une **analyse de la dynamique des crues de Garonne et des milieux naturels en lien avec les activités socio-économiques du territoire.**

Elle permettra de mettre en évidence les **aspects positifs des crues de Garonne** pour les fonctions du fleuve à retrouver : habitats aquatiques; pouvoir épurateur des eaux, lutte contre l'enfoncement du lit, recharge de la nappe alluviale, maintien de la biodiversité...

Elle caractérisera l'importance de cette zone d'expansion des crues dans la prévention des inondations de la Garonne. Elle mettra aussi en **évidence les risques pour les activités socio-économiques liés aux phénomènes de crues** pouvant entraîner érosions et/ou inondations.

En ce qui concerne les espaces naturels, l'approche permettra **d'expliquer le fonctionnement écologique global du territoire** et de proposer des tracés de trames verte et bleu adaptées aux enjeux et au contexte. La **caractérisation des zones humides** permettra de qualifier l'état et les fonctionnalités de ces milieux naturels comme l'épuration des eaux, le soutien étiage, la biodiversité, ou encore la qualité paysagère et la fonction d'espaces de loisirs, ...

Le diagnostic établi devra permettre de faire **des choix d'organisation du territoire et de définir les vocations du fleuve** par secteur entre Toulouse et Saint-Nicolas-de-la-Grave. **Les objectifs pourront être avec par exemple :** une valorisation hydrologique des zones d'expansion de crues, une

implantation de trames vertes et bleu, la préservation d'éco-fonctionnalités des espaces naturels, la mise en valeur paysagère ou encore une gestion des espaces de mobilité du fleuve et des potentialités de recharge du lit de la Garonne en granulats, ...

Ces objectifs **se déclineront en un programme d'actions et un accompagnement plus opérationnel sur 3 sites pilotes**. Les actions proposées le seront à diverses échelles : site par site (par exemple au niveau d'une zone humide ou d'un atterrissement), secteur par secteur (par exemple pour la suppression de plusieurs centaines de mètres d'enrochements), sur l'ensemble du territoire (par exemple pour les trames verte et bleu).

2. Présentation des modalités de pilotage du projet

Par Fabienne SANS, SMEAG

Le SMEAG propose un comité de pilotage du projet avec une répartition Elus-Etat-Usagers à l'image d'une Commission Locale de l'Eau (proche de 50% d'élus). Il est **demandé aux communautés de communes de désigner autant de représentants que de communes riveraines de Garonne**, selon la proposition jointe, pour la mi-mai.

3. Présentation des modalités de concertation

Par Sylvie IRIS, bureau d'études MC2 Consultants

Plusieurs instances de concertations sont prévues pour accompagner l'approche technique. Deux forums publics élargis aux riverains de Garonne seront organisés au début et à la fin de la démarche. Le premier forum permettra aussi aux participants de candidater pour le « groupe de travail des acteurs locaux ».

Ce groupe de travail d'acteurs locaux sera l'épine dorsale de l'ensemble du processus de co-construction à l'image des Agendas 21 (voir note de présentation).

4. Organisation du 1^{er} forum public

Il est retenu ce qui suit :

Objectifs :

- Réunir les acteurs du territoire,
- Informer sur le projet TFE et la démarche de concertation,
- Avoir un 1^{er} échange sur la situation du territoire,
- Recueillir des candidatures pour le GTAL.

Public concerné : Elus, acteurs socio-économiques, associations, grand public.

Date et horaires: 10 mai 2012 de 18h à 20h.

Lieu : Grisolles ou Saint-Jory.

Méthode : Communication préalable du SMEAG relayée par les Communes (mise à disposition par le SMEAG d'affiches et de flyers, d'un communiqué de presse, ...).

Les collectivités sont sollicitées pour l'affichage et la diffusion de ces supports.

5. Principales questions abordées pendant la réunion

Origine et apports de la démarche

Le projet bénéficie de financements européens et associe des acteurs de 3 pays (France, Espagne, Portugal), mais il s'agit d'un projet par et pour les territoires.

Ce projet fait suite à un constat partagé entre le SMEAG et ses partenaires espagnols : les aménagements conçus pour protéger des inondations ont accentué les risques sur d'autres territoires, mais aussi modifié la qualité des cours d'eau. L'enjeu aujourd'hui est de gérer pour **limiter les inondations sans oublier de restaurer le « bon état » c'est-à-dire en respectant la « dynamique fluviale...et les fonctions naturelles. »**. Ce constat est aujourd'hui partagé par les scientifiques, techniciens et un certain nombre d'acteurs.

Mais, pour aller plus loin et inciter la mise en œuvre de solutions communes, il est nécessaire de conduire des **investigations complémentaires pour prioriser et hiérarchiser** les actions. Il faut aussi **partager ce constat avec les acteurs du territoire** et en particulier avec les communes.

Les investigations porteront notamment sur **l'identification des sites les plus « dynamiques » ou sur les fonctionnalités des zones humides**. Le partage du diagnostic passe par un travail de concertation à **l'échelle du tronçon Toulouse-Saint-Nicolas**, qui doit permettre de **choisir des objectifs** et de **hiérarchiser les zones d'interventions** pour **proposer des actions concrètes** (retrait d'enrochement, amélioration de boisements, valorisation touristique, ...).

Cette démarche est une démarche volontaire du SMEAG, en cohérence avec les attentes des directives européennes (Natura 2000, DCE, Inondations), mais qui n'aura aucune portée réglementaire. L'Etat est partie prenante de la démarche. Le programme d'actions défini donnera un cadre cohérent et attractif pour des financements Etat ou Agence de l'eau.

Aménagement de la Garonne sur l'agglomération toulousaine

Après avoir protégé les secteurs à enjeux, la Communauté urbaine du Grand Toulouse cherche aujourd'hui à valoriser **les espaces alluviaux de la Garonne, en conciliant : la préservation d'espaces naturels remarquables et le maintien ou la restauration de la dynamique fluviale naturelle**, notamment pour permettre les fonctions d'expansion et d'écrêtement des crues. La Communauté urbaine prévoit notamment l'acquisition de certains de ces espaces.

Utilité de retirer des enrochements

L'amélioration du transport sédimentaire qui doit favoriser l'apport de matériaux dans le lit de la Garonne passe par plusieurs moyens complémentaires : améliorer la gestion des apports sédimentaires à l'échelle du bassin versant, accroître les apports locaux par érosion des berges, favoriser la mobilité des atterrissements. Elle peut passer aussi par des propositions innovantes comme conditionner l'autorisation d'installations de gravières à une restitution d'une partie des graviers en Garonne. **Chacune de ces actions visant à réduire le déficit de transport sédimentaire est à favoriser.**

Fonctionnement équilibré du fleuve

Un fonctionnement équilibré est l'alternance de périodes de crues et d'étiages qui est favorable à un maintien des milieux naturels. Il s'agit de trouver un **compromis entre le respect de cette dynamique du fleuve, les milieux naturels et les activités socio-économiques dépendant du fleuve**. Cela conduit à des réflexions comme celle sur la commune de Grisolles qui a conservé, sur le site de Mauvers, des peupliers sur les zones productives et diversifié les boisements sur les autres secteurs. Ce type de réflexion est à conduire avec les représentants de la profession.

Projet "Territoires Fluviaux Européens"

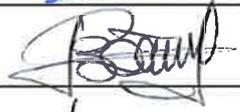
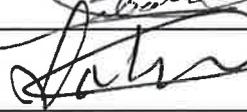
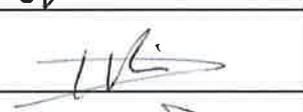
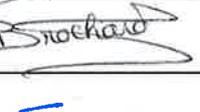
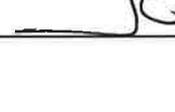
Proposition de Comité de Pilotage

QUALITE	Structure		Membre
COMMUNES ET EPCI		44,00%	22
Elu	Toulouse	Communauté Urbaine du Grand Toulouse	3
Maire	Beauzelle		
Maire	Blagnac		
Maire	Fenouillet		
Maire	Gagnac sur Garonne		
Maire	Castelnaud d'Estretfonds		
Maire	Saint-Jory		
Maire	Seilh	Communauté de Communes Save et Garonne	3
Maire - Président	Grenade		
Maire	Merville		
Maire	Ondes	Communauté de Communes du terroir Grisolles - Villebrumier	1
Maire	Grisolles		
Maire	Dieupantale (canal de Garonne)		
Maire	Bessens (canal de Garonne)	Communauté de Communes du Pays de Garonne et de Gascogne	4
Maire	Aucamville		
Maire - Président	Verdun-sur-Garonne		
Maire	Bourret		
Maire	Mas-Grenier	Communauté de Communes de Garonne et Canal	4
Maire	Finhan		
Maire	Monbéqui		
Maire - Président	Montech		
Maire	Escatalens	Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des 2 cantons	1
Maire - Président	Saint-Porquier		
Maire	Cordes-Tolosannes	Communauté de Communes Sère-Garonne-Gimone	5
Maire	Castelferrus		
Maire	Castelmayran		
Maire - Président	Saint-Aignan		
Maire	Saint-Nicolas de la Grave		
Maire - Président	Castelsarrasin	Communauté de Communes Castelsarrasin-Moissac	1
Syndicat de rivières (membres invités)			
Président	Syndicat Mixte de gestion de la Save aval		
Président	SIA de la Vallée de la Serre et de ses affluents		
Président	Syndicat mixte du bassin versant de l'Hers		
Président	Syndicat Mixte de la Gimone (82)		
REGION ET DEPARTEMENTS		6,00%	3
Elu	Région Midi-Pyrénées		1
Elu	Conseil Général 82		1
Elu	Conseillère Général du 31		1
USAGERS et ASSOCIATIONS		30,00%	15
	EDF (membre invité)		
Secrétaire Général	UNICEM Midi-Pyrénées		1
Président	Fédération pour la Pêche 31		1
Président	Fédération pour la Pêche 82		1
Président	Association des Chasseurs de Gibier d'eau 31		1
Président	Fédération Chasse Tarn et Garonne		1
Président	Association Nature Midi-Pyrénées		1
Président	ARPE		1
Président	Chambre Départementale d'Agriculture 31		1
Président	Chambre Départementale d'Agriculture 32		1
Président	CRPF		1
Directeur	CREN Midi-Pyrénées		1
Président	MIGADO		1
Président	Comité Départemental de Canoë-Kayak 31		1
Directeur	Comité Départemental de Canoë Kayak 82		1
Président	Comité régional de la randonnée pédestre		1
SERVICES DE L'ETAT		20,00%	10
Risques et inondations	DREAL Midi-Pyrénées		1
Eau et biodiversité	DREAL Midi-Pyrénées		1
Directeur	DDT de la Haute-Garonne		1
Directeur	DDT de Tarn-et-Garonne		1
Déléguée	ONEMA direction interrégionale		1
Chef du service	ONEMA		1
Chef du service	ONEMA SD 31		1
Délégué de Toulouse	Agence de l'Eau Adour-Garonne		1
Chargée de projet	BRGM		1
Directeur	Voies navigables de France Direction Interrégionale du Sud-Ouest		1
Laboratoires de recherche (membres invités)			
Enseignant chercheur	GEODE		
Directeur de recherche	CERTOP-CEMAGREF		
Enseignant chercheur	GEOLAB		
Directeur	ECOLAB		
TOTAL			50

FEUILLE DE PRESENCE

Réunion du 2 avril 2012

à 15h à la mairie de Verdun-sur-Garonne

NOM Prénom	Organisme et qualité	Adresse courriel / Téléphone	Signature
SANS Fabienne	SNEAG	fabienne.sans@eptb-garonne.fr	
SOTTERO Roland	Mairie Verdun-sur-Garonne		
ROBERT Denis	Mairie de Verdun-sur-Garonne		
CORNIEU Michel	Mairie Escatales		
MARY Gabriel	Adpt Mairie Marsac		
GUSTIN Christian	Mairie de Marsac sur-Isle		
CHARLES Danielle	Coursier élu délégué TLSE	danielle.charles@mairie-toulouse.fr	
CATUSSE Pascal	Com. Com Garonne à Brocage		
PECH Henri-Bernard	Mairie Aucamville		
BONVEL Joëlle	Mairie de MAGNANVILLE		
LAROT Roger	Mairie Castelferron		
MOIGNANUS Roger	Mairie de Castel		
SABATIER Christophe	Mairie de Finkhan		
VALENTIN Gilbert	1 ^{er} Adjoint MONTELU		
Sylve IRTS	IRTS Consultant		
BROCHARD Stéphanie	MCE Consultants		
SIMON SIRON Paul	SNEAG	paul.simon@eptb-garonne.fr	
IUS Frédéric	Mairie de BOURRET		



Réunion du 2 avril 2012 à Verdun-sur-Garonne



“Territoires fluviaux européens”

Une nouvelle approche du territoire de la Garonne débordante

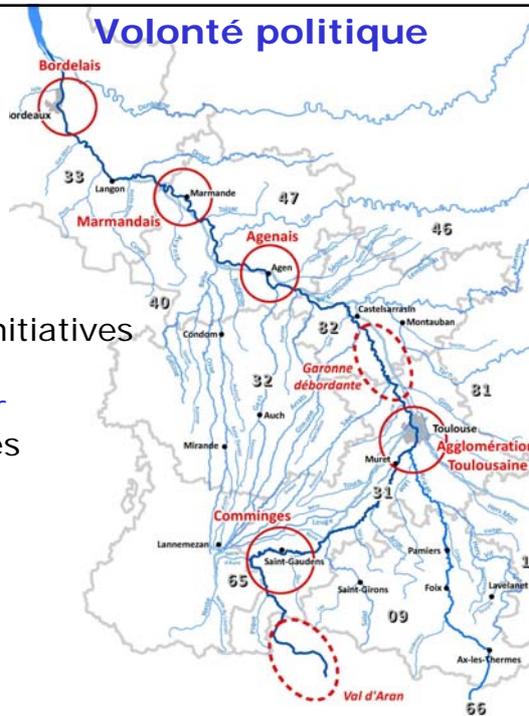
Bernard DAGEN, Vice-Président du SMEAG



Volonté politique



- Inciter
- Fédérer les initiatives
- Accompagner les démarches existantes



Territoire du projet







Saint-Nicolas de la Grave

Toulouse

70 km de fleuve
2 départements (31, 82)

Plus grande zone d'expansion de crues

Ancienne zone de divagation :
nombreuses zones humides

Agriculture, peupleraies, gravières,
eau potable, urbanisation
entre Garonne et Canal



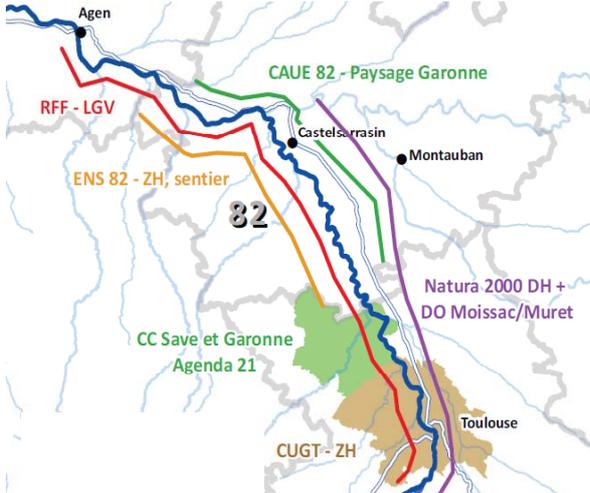

Un territoire de projets





Nombreux acteurs
avec des projets
pour la Garonne

*Etude paysagère de
Garonne des terrasses
Grisolles – Castelsarrasin*



Agen

Castelsarrasin

Montauban

Toulouse

RFF - LGV

ENS 82 - ZH; sentier

CAUE 82 - Paysage Garonne

Natura 2000 DH + DO Moissac/Muret

CC Save et Garonne
Agenda 21

CUGT - ZH

82






Une nouvelle approche



3 cours d'eau :
Garonne – Bidassoa – Duero

3 directives européennes :
Inondations
Habitats (Natura 2000)
Eau (DCE)

Une solution :
Le territoire fluvial



Une nouvelle approche



Une approche dans une logique de **développement durable** : optimiser les « **services rendus** » par la Garonne aux habitants de sa vallée

- Respecter la dynamique fluviale, les équilibres écologiques et les fonctions naturelles pour un cours d'eau en « **bonne santé** »

Définir un espace pour le fleuve : **territoire fluvial**

- Valoriser et prendre en compte les connaissances et attentes de chacun par une **démarche concertée**





Apports de la démarche



Mieux comprendre le fonctionnement de la Garonne,
partager cette connaissance

- Opportunités et risques liés aux **crues et inondations**
- Caractériser les **espaces naturels et leur maillage**

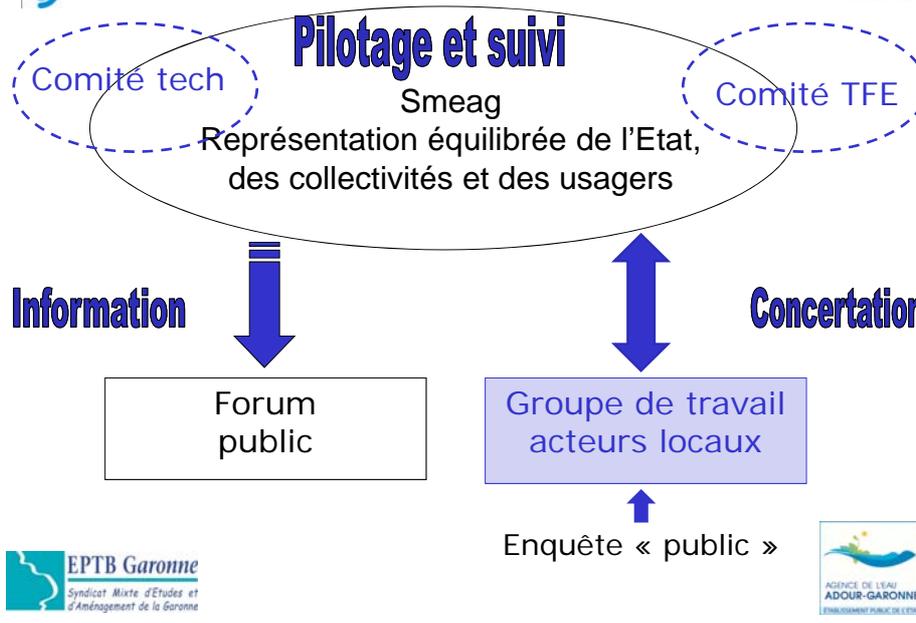
Faire des choix d'aménagement pour optimiser les
« **services rendus** »

- Un programme d'actions
- 3 sites pilotes

Mais aussi **contribuer** aux démarches existantes



Avec qui ?



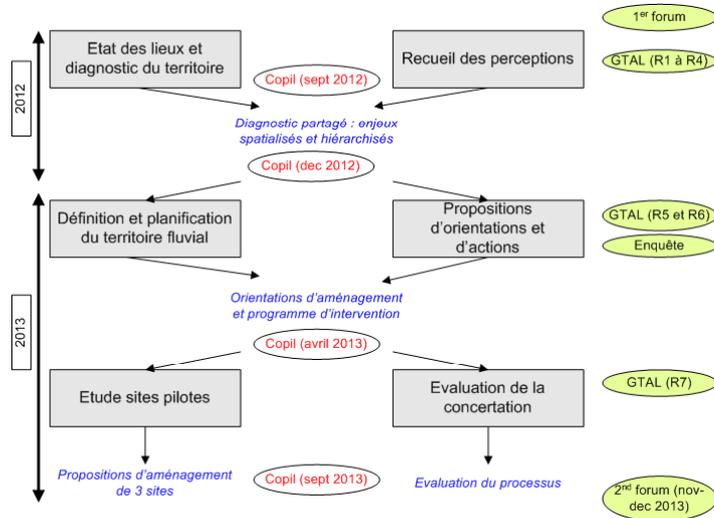
Projet Territoires fluviaux européens - Processus de participation

Réunion élus – 02 avril 2012

Les objectifs du processus de participation

- Associer les acteurs locaux au projet
- Recueillir les perceptions communes actuelles et futures du territoire fluvial
- Identifier et hiérarchiser les enjeux liés au territoire fluvial
- Proposer une stratégie d'actions pour une nouvelle approche du fleuve

L'apport de la participation dans le projet TFE



Les outils du processus de participation

Outil	Qui	Rôle
GTAL	Groupe de travail multidisciplinaire représentant les acteurs locaux	<ul style="list-style-type: none"> Il donne sa vision du territoire fluvial Il identifie et hiérarchise les enjeux Il propose des orientations/actions
Enquête grand public	200 habitants des communes riveraines	<ul style="list-style-type: none"> Elargir la concertation « Quantifier » les perceptions
Forum public	Grand public	<p>1^{er} forum, au début du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> Informer sur la démarche Recueillir des candidatures pour le GTAL <p>2nd forum, à la fin du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> Informer sur les résultats

Le GTAL / 1.Principes

- Epine dorsale de la concertation
- Instance de proposition
- Recrutement via des candidatures libres et sélection à partir de critères objectifs
- Une vingtaine de personnes ressources pour:
 - former un groupe unique qui représente de façon équilibrée les composantes du territoire
 - réfléchir à l'échelle du territoire du projet, dans une logique de solidarité amont/aval
 - aboutir à une vision partagée des enjeux

Le GTAL / 2. Réunions

Phase	Réunion	Objet
Recueil des perceptions	R1	<u>Thème 1</u> : Développement socio-économique autour de la Garonne
	R2	<u>Thème 2</u> : Espaces naturels et biodiversité en lien avec la gestion de la Garonne
	R3	<u>Thème 3</u> : Crues et inondations, perception et acceptation du risque
Diagnostic partagé	R4	Hiérarchisation des enjeux
Propositions d'orientations et d'actions	R5	Définition de l'espace de mobilité « admis »
	R6	Propositions d'orientations / actions
Présentation / Evaluation	R7	Présentation des résultats Bilan du processus de concertation

Le GTAL / 3. Calendrier

Phase	Réunion	Date
Recueil des perceptions	R1	Fin mai 2012
	R2	Mi-juin 2012
	R3	Fin juin 2012
Diagnostic partagé	R4	Septembre 2012
Propositions d'orientations et d'actions	R5	Février 2013
	R6	Avril 2013
Présentation / Evaluation	R7	Septembre 2013

- Objectifs :
 - Rythmer le calendrier des 4 premières réunions
 - Réunir des personnes motivées prêtes à participer de façon assidue

L'enquête grand public

- Réalisée par téléphone auprès du « grand public », pour :
 - Quantifier les perceptions
 - Appréhender les freins / consensus
 - Tester l'acceptabilité des pistes d'actions
- Programmée début 2013

Les forums publics

- Il s'agit de réunions publiques, ouvertes à tous...
- ... prévues au début et à la fin de la démarche de concertation...
- ... dans le but d'informer sur le projet « Territoires fluviaux européens »

L'organisation du 1^{er} forum (1/2)

- Objectifs :
 - Réunir les acteurs du territoire
 - Informer sur le projet TFE et la démarche de concertation
 - Recueillir des candidatures pour le GTAL
- Proposition d'ordre du jour :
 - Présentation du projet TFE
 - Présentation des grandes caractéristiques du territoire
 - Présentation de la démarche et du calendrier de la concertation
 - Appel à candidatures et recueil de candidatures

L'organisation du 1^{er} forum (2/2)

Qui ?	Elus, acteurs socio-économiques, associations, grand public
Quand ?	Propositions : 9, 10, 11 mai
Où ?	Idéalement un lieu emblématique, en bord de Garonne, dans une Commune géographiquement au centre du territoire (par exemple Grisolles, Ondes, Mas-Grenier, Verdun-sur-Garonne, ...)
Comment ?	Communication préalable par le SMEAG, relayée par les Communes (par exemple via une mise à disposition d'affiches et de flyers, d'un communiqué de presse, ...)



EPTB Garonne
Syndicat Mixte d'Études et
d'Aménagement de la Garonne

Territoires Fluviaux Européens
TFE

Projet « Territoires Fluviaux Européens » :
Une nouvelle approche du territoire de la Garonne
débordante entre Toulouse et Saint-Nicolas-de-la-Grave

Réunion de préparation du forum: éléments techniques

02 avril 2012

UE/EU - FEDER/ERDF

SUDOE
Interreg IV B

AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

LINDENIA



Plan de la présentation technique

- ▶ **Principes de la méthode d'élaboration du volet technique**
- ▶ **Notion d'interdépendance des thématiques et de périmètres**
- ▶ **Premiers éléments de diagnostic et enjeux du territoire**
- ▶ **Exemples d'orientation cohérente à l'échelle globale**
- ▶ **Exemples d'interventions à l'échelle locale**

Principes méthodologiques

Principes fondés sur les objectifs du projet :

- Restaurer un fonctionnement équilibré des grandes vallées inondables
- Valoriser les potentialités biologiques, paysagères, socio-économiques
- Promouvoir un développement urbain durable tenant compte de la Garonne

Principes conçus sur des outils opérationnels et facilitant la concertation :

- Un référentiel cartographique de la zone d'étude et sa « grille » de lecture
- Une analyse détaillée des espaces de mobilité
- Une analyse des milieux naturels et des éléments structurants du territoire
- Une identification des enjeux et des opportunités

Principes conçus pour une approche innovante de gestion du territoire :

- Vers un diagnostic multicritère du territoire intégrant les différentes composantes socio-économiques et écologiques de la vallée et du canal
- Vers un meilleur état de la Garonne et de ses espaces associés
- Vers une réappropriation de la vallée et de ses milieux remarquables

Démarche d'analyse

Approche adoptée :

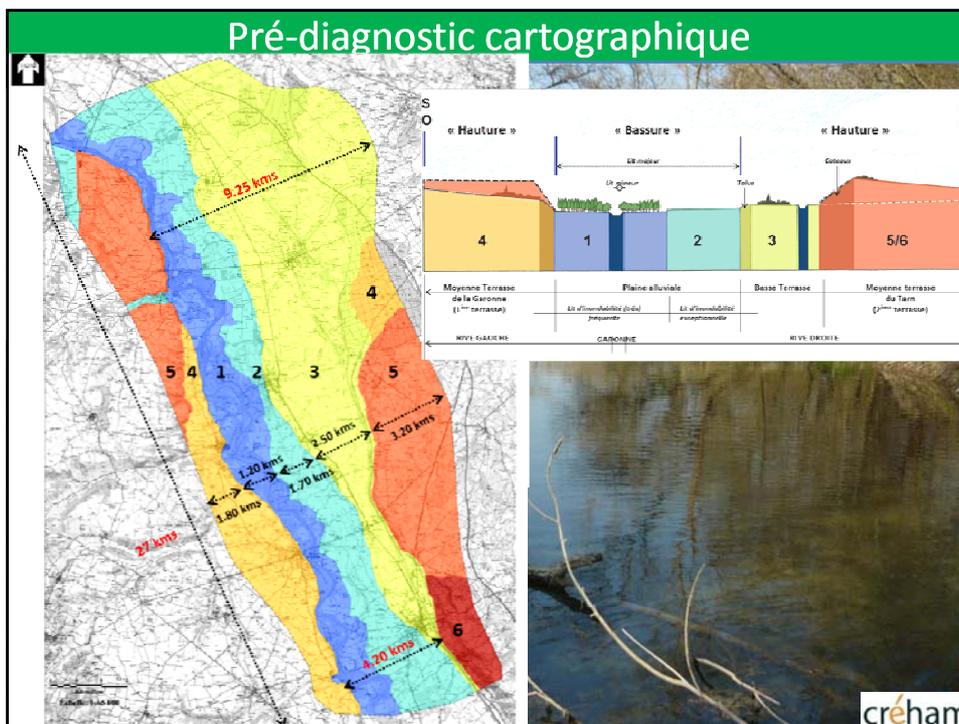
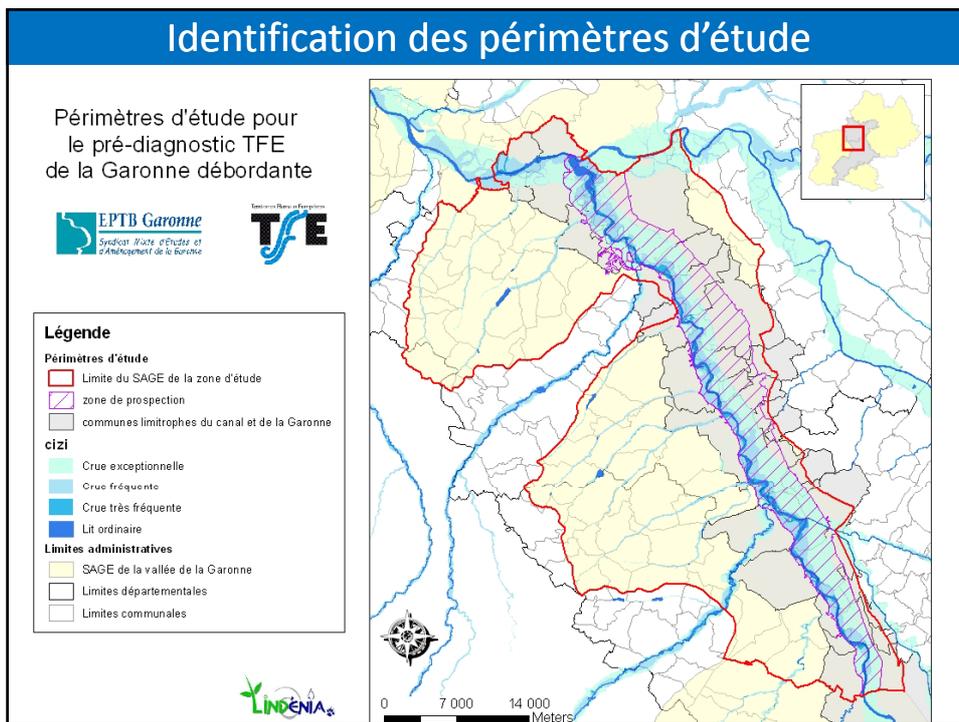
1. Diagnostic du territoire :
 - a. Compilation de données
 - b. Création de données et investigations de terrain
 - c. Croisement d'informations et interprétation scientifique pour l'état actuel comme les évolutions potentielles
 - d. Identification des enjeux et des contraintes
 - e. Prise en compte de la perception des acteurs et de la demande sociale
2. Définition d'objectifs et de méthodes d'intervention :
 - a. Dans un cadre global cohérent
 - b. Par des programmes concertés d'interventions locales
 - c. Par une intégration dans les documents d'urbanisme, le SAGE, les schéma de randonnées, le Plan de gestion piscicole, le schéma des carrières...

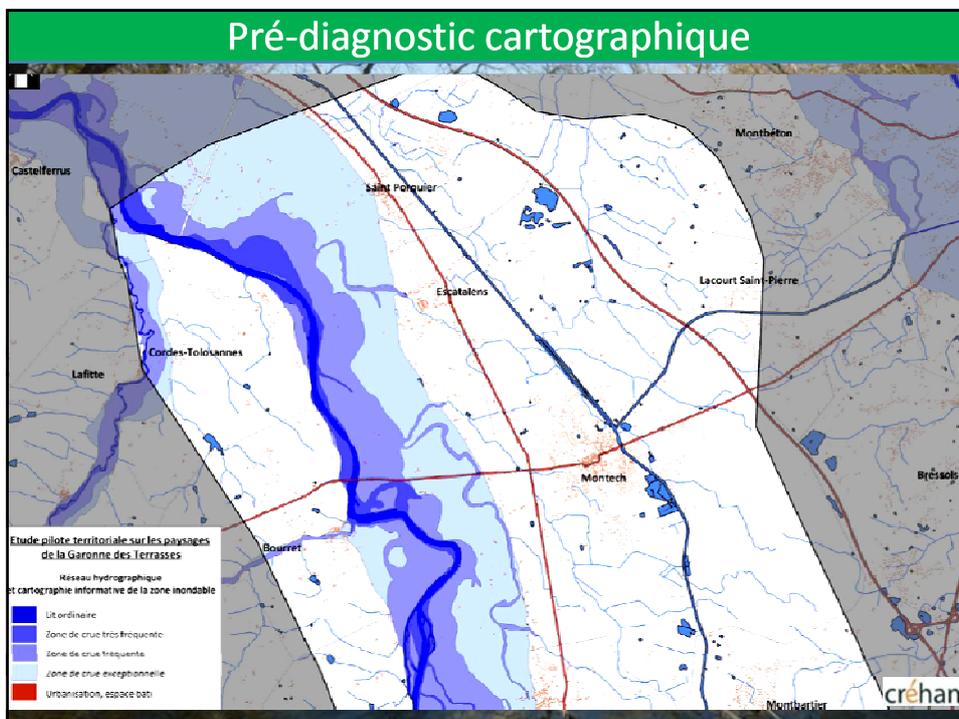
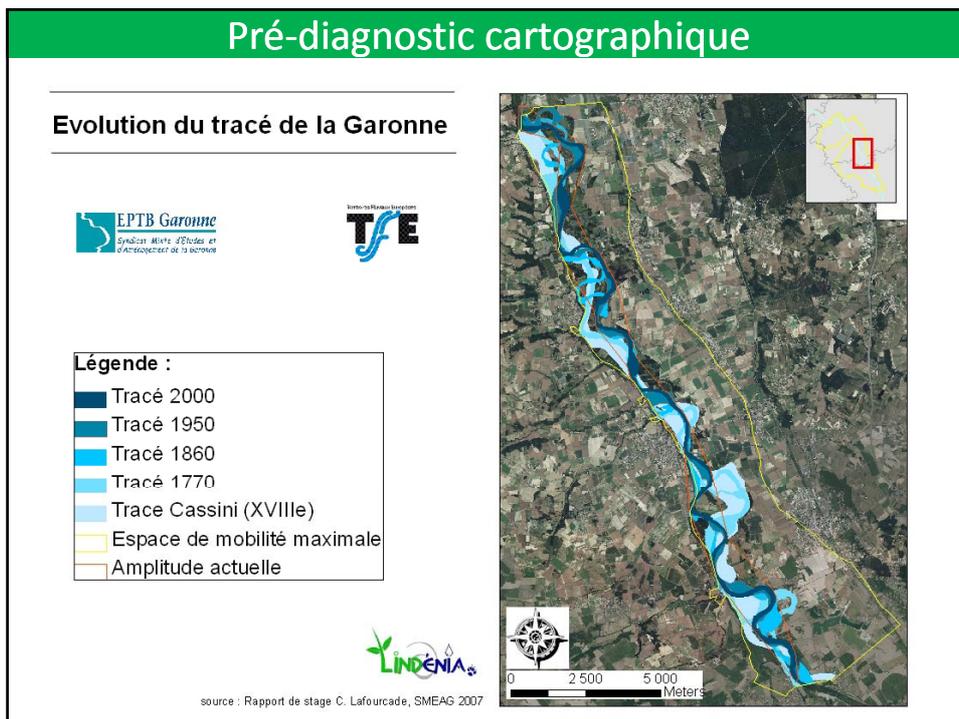
Thématiques prises en compte et interdépendances

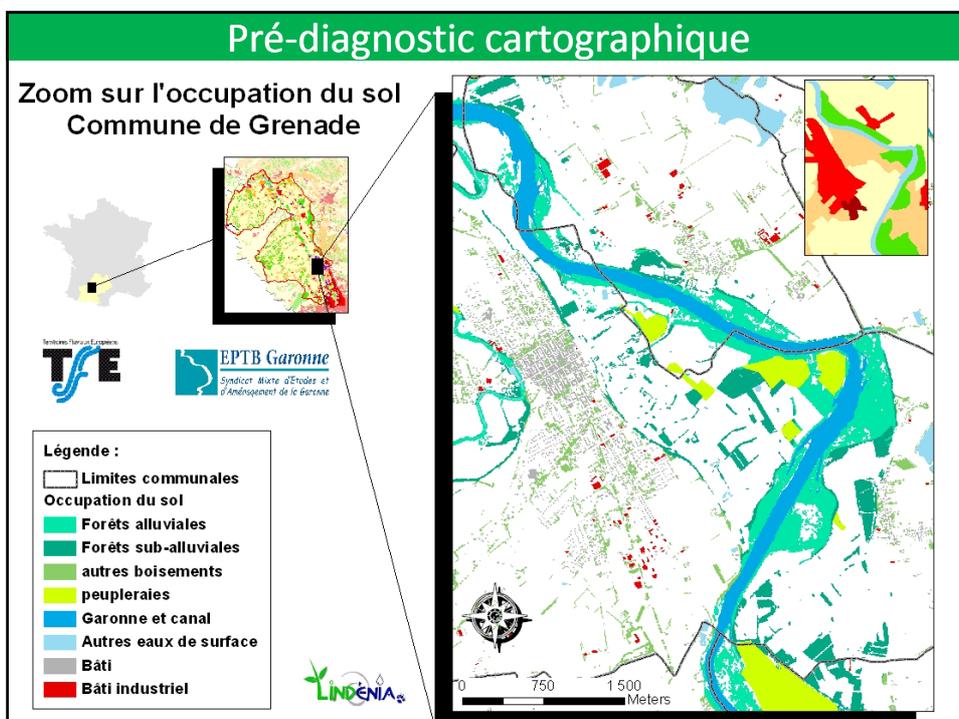
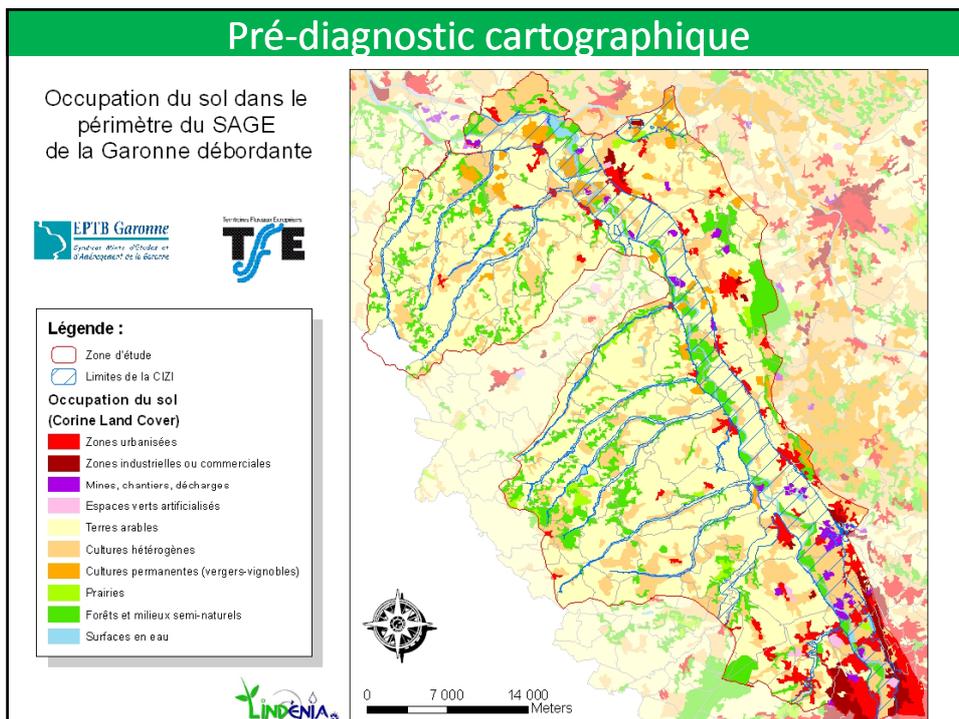
Thématique	Éléments clés de l'analyse
Relief, géomorphologie	Paysages / Géologie / Géométrie et capacité du lit
Hydrologie de la Garonne	Etiage / Variations saisonnières / Crues et zones inondables
Evolution du lit	Recul de berges Enfoncement / Recharge du lit / Atterrissements Evolution des méandres
Occupation des sols	Zones urbaines et infrastructures actuelles / projetées Équipements vulnérables / Patrimoine remarquable Mosaïque agricole / Peupleraies Friches / Milieux ouverts / Boisements alluviaux
Milieux naturels	Sites remarquables (Natura 2000, ZNIEFF...) Habitats sensibles ou patrimoniaux / Trames bleue et verte
Zones humides, eaux de surface et eaux souterraines	Zones humides de la Garonne et du canal / Gravières Nappe d'accompagnement de la Garonne
Contexte humain	Extractions / Enrochements de berge Fonctions sociales / Attentes des acteurs et des populations
Gouvernance	Limites administratives, documents de planification Compétences (Communes, EPCI, CG, Région, Etat...) Autres cadres de gouvernance (SDAGE, SAGE...)

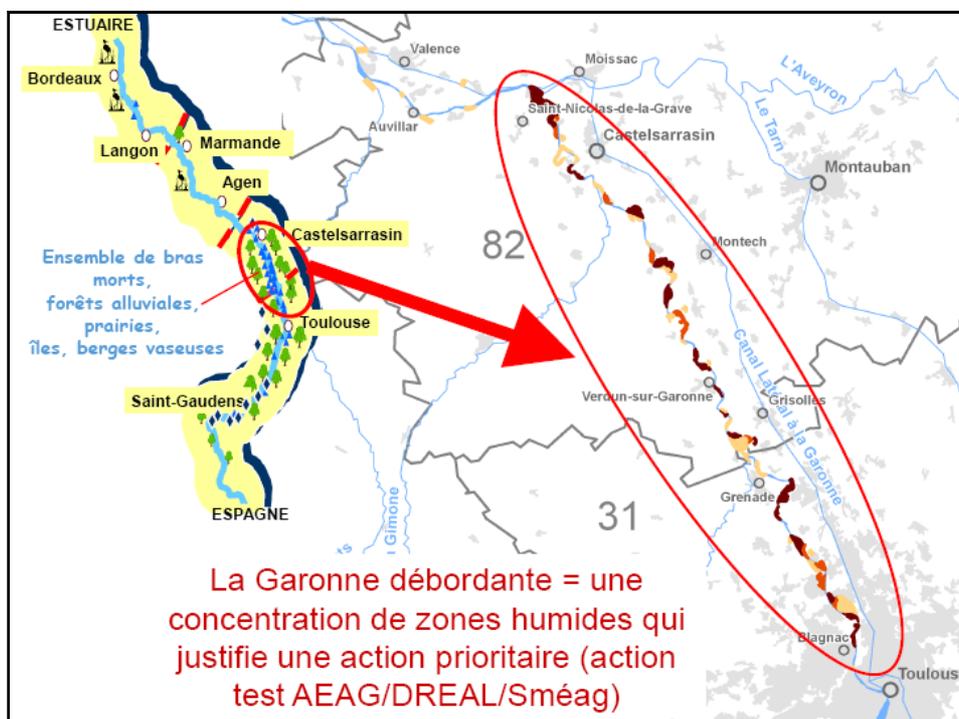
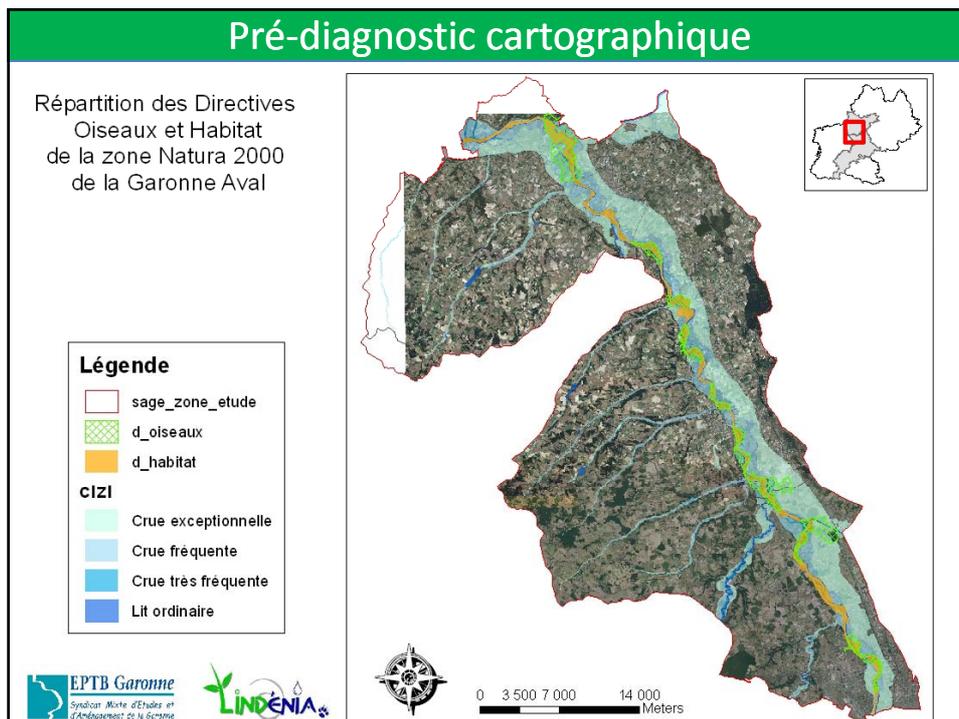
La notion de territoire fluvial : les « compartiments »

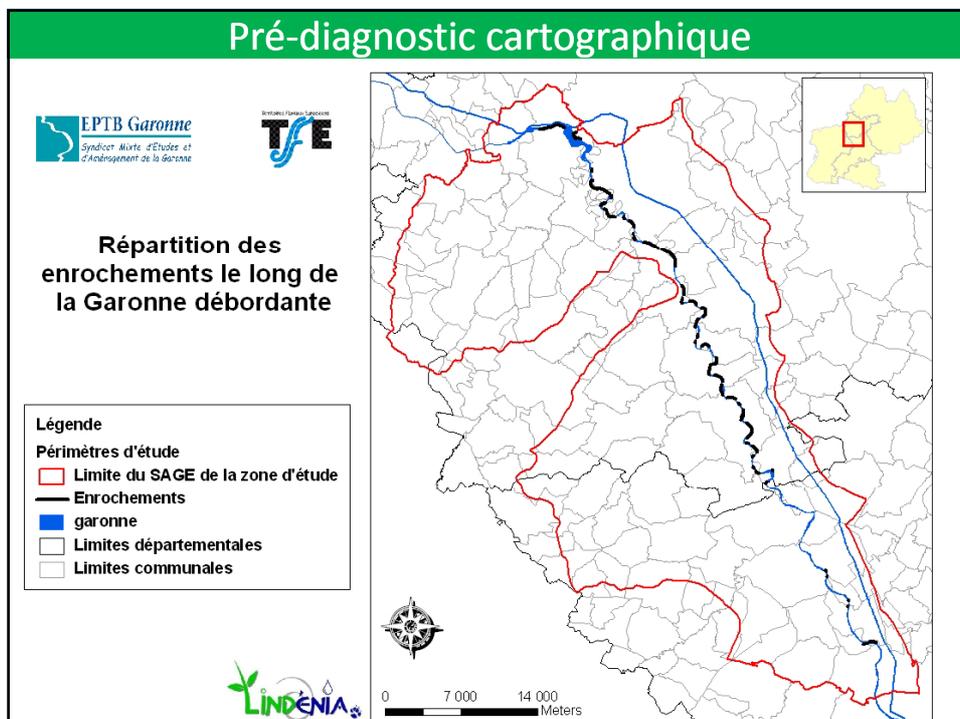
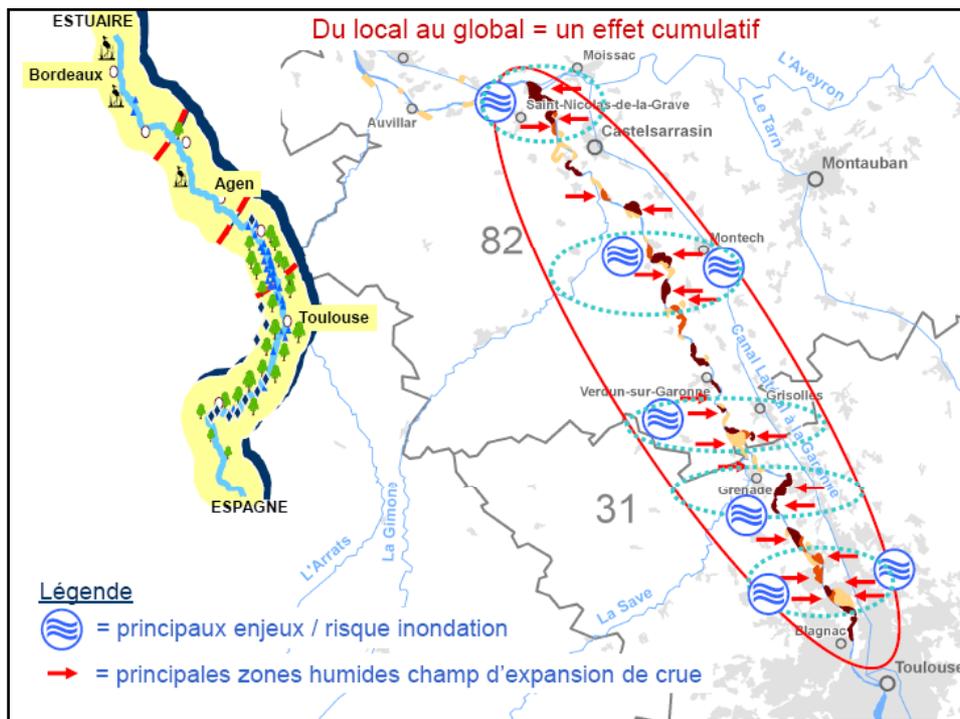


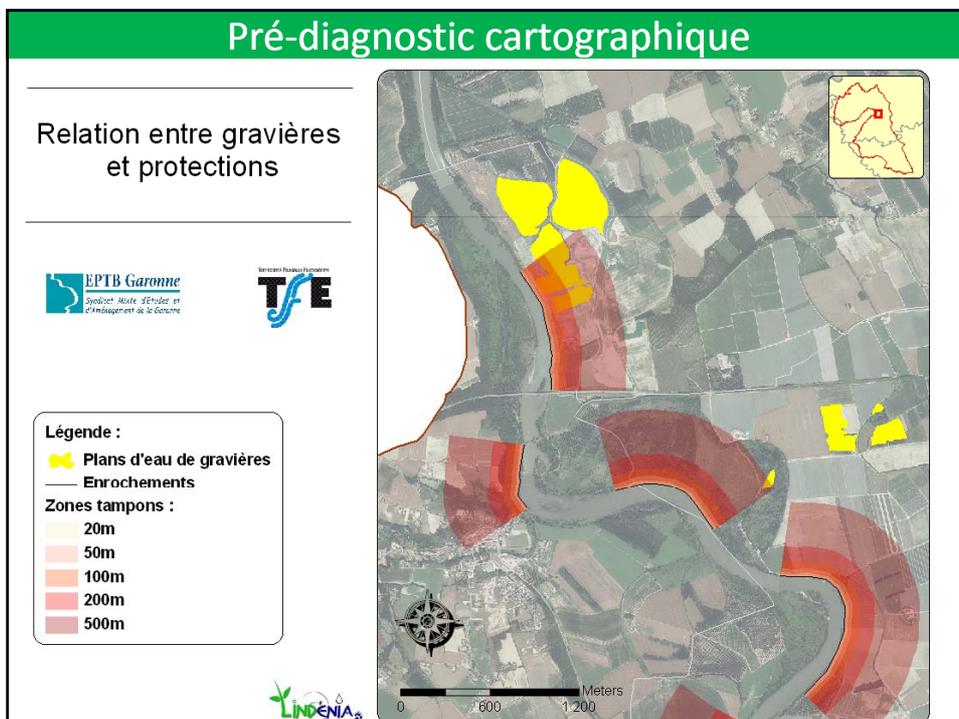
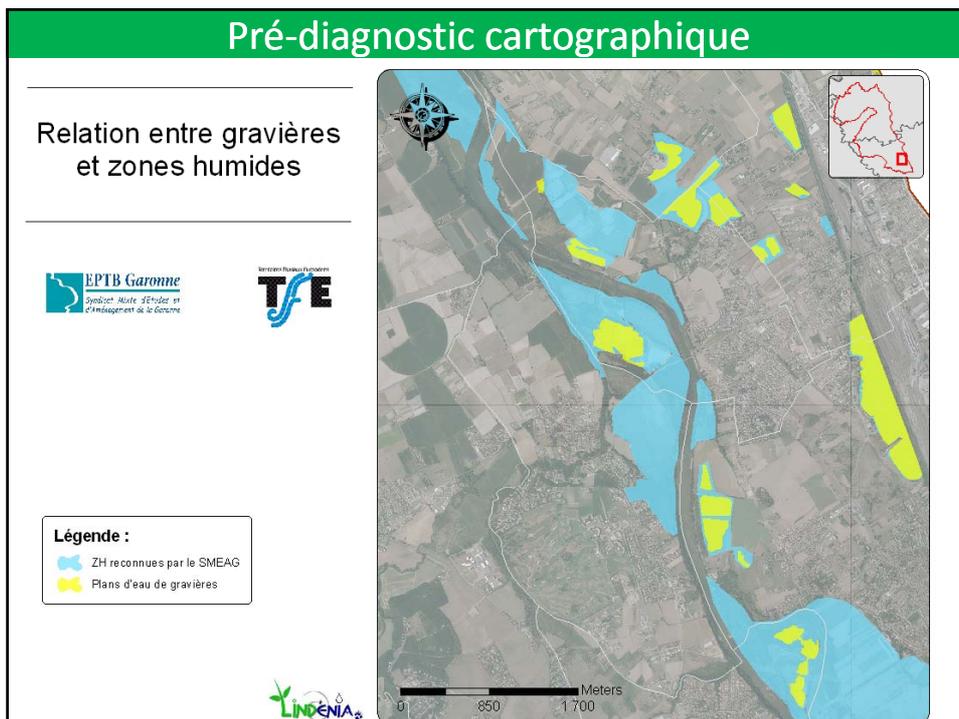


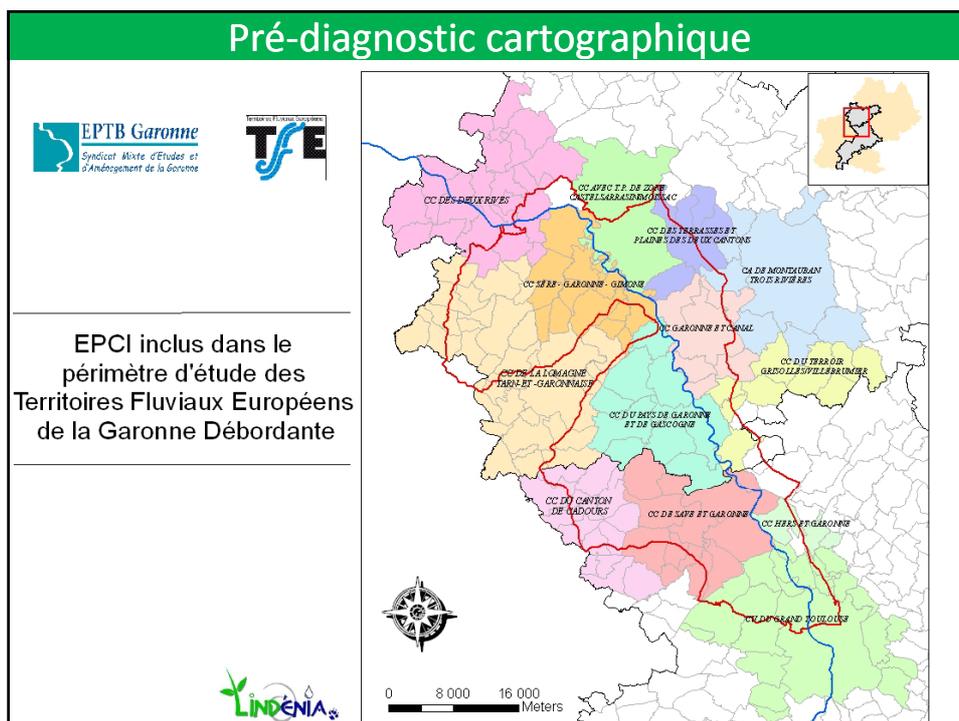












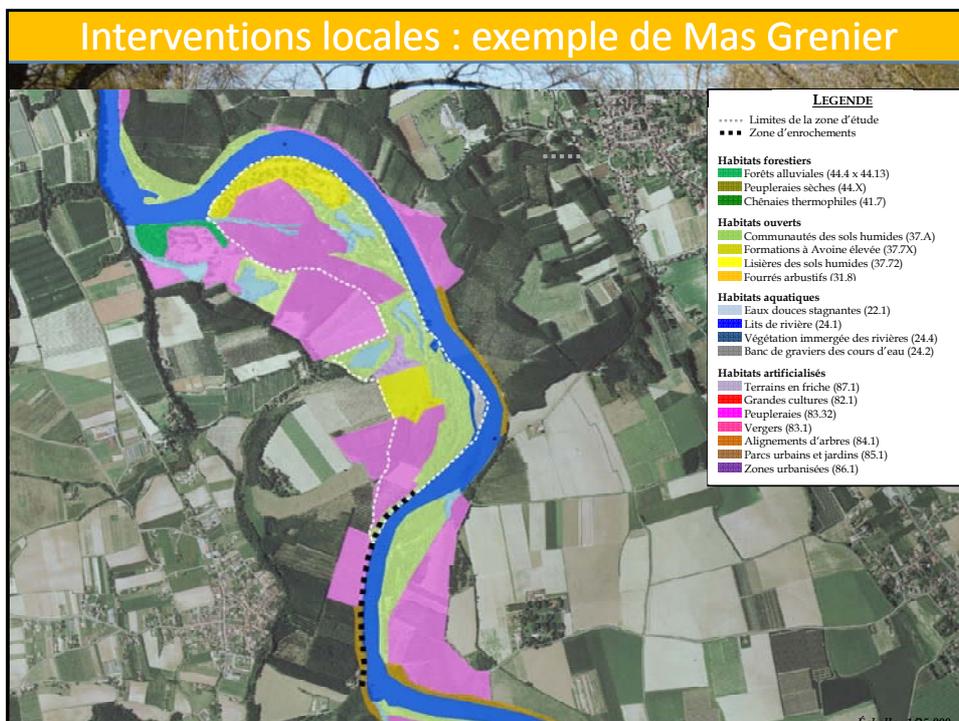
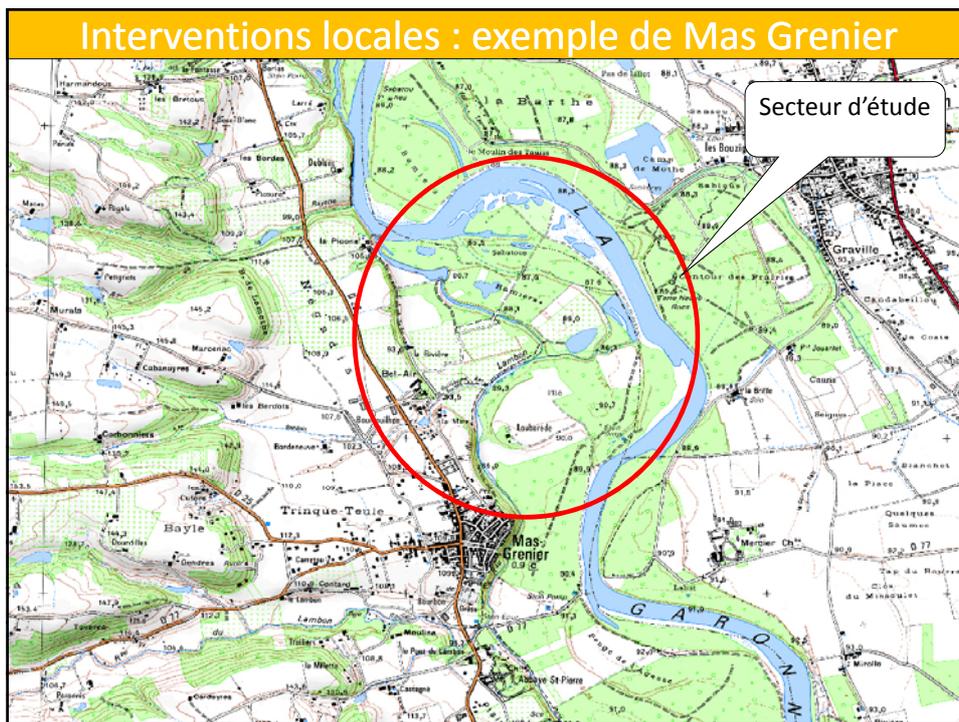
Orientations cohérentes à l'échelle globale

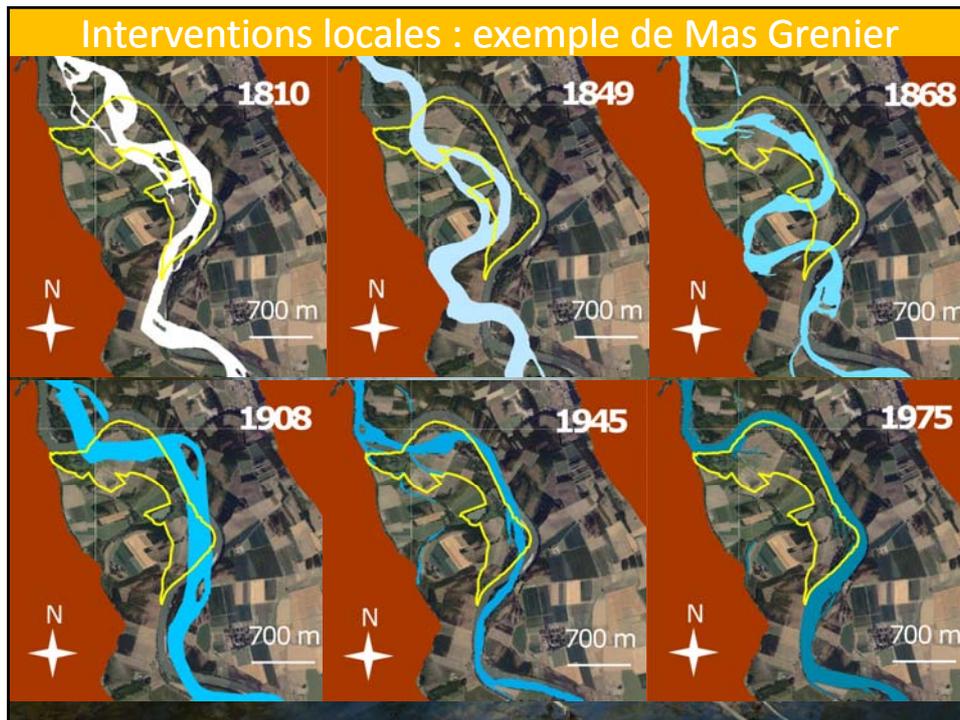
Objectifs globaux :

1. Prise en compte du risque d'inondation et de l'espace de mobilité dans les projets de développement et d'aménagement (DI)
2. Restauration / avancée vers un meilleur état écologique de la Garonne (DCE)
3. Préservation et valorisation des zones humides et autres milieux remarquables
4. Compatibilité entre pressions agricoles / sylvicoles et re-naturation d'espaces fonctionnels en bordure de Garonne
5. Identification « d'axes écologiques » et de patchs à préserver / valoriser / entretenir en lien avec les potentialités biologiques et la demande sociale

Orientations à définir globalement et décliner localement ou par secteurs :

1. Conserver / optimiser les zones d'expansion de crues
2. Devenir des peupleraies ?
3. Interventions conséquentes de retrait de enrochements de berge ?
4. Restauration d'une ripisylve fonctionnelle et accompagnement d'une évolution des boisements ?
5. Définition et intégration de corridors biologiques et de trames vertes (écologie loisirs, paysages, lien social, tourisme...) tenant compte du patrimoine bâti ?





Interventions locales : exemple de Mas Grenier

Bilan du diagnostic :

1. Tracé stabilisé, ayant permis l'implantation d'une station de pompage
2. Zone tampon entre Garonne et peupleraie + agriculture
3. Intégration dans le corridor biologique du lit de la Garonne
4. Plan d'eau perchés par rapport à la Garonne
5. Faible fonctionnalité écologique actuelle essentiellement par l'étroitesse de la bande forestière et l'enfoncement du lit
6. Enrochement de berge qui n'est plus justifié et ruiné sur la partie amont
7. Tendance d'élargissement modéré du lit en rive gauche

Propositions d'interventions locales (selon cohérence avec le projet global) :

1. Retrait des enrochements sur la partie aval (250 mètres) pour:
 - a. Re-naturer la berge
 - b. Renouveler et pérenniser la ripisylve
 - c. Recharger localement le lit de la Garonne en galets

